



Décision n° 2023-024

Objet : Prestations de taille de haies et de broyage de bords de routes

Le Maire de la commune de La Plaine-sur-Mer,

Vu l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) disposant que le maire peut par délégation du conseil municipal être chargé en tout ou en partie et pour la durée de son mandat, de traiter certaines affaires relevant normalement de la compétence du conseil municipal,

Vu la délibération n° 2022-058 du Conseil Municipal du 5 juillet 2022, prise en application de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales susvisé, et notamment son paragraphe 4, portant délégation au Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Vu le Code de la commande publique,

Considérant l'examen de la proposition reçue de l'entreprise VERT LOISIRS pour des prestations de taille de haies et de broyage de bords de route pour un montant de 7 520.00 € HT,

DÉCIDE

Article 1 : D'accepter la proposition de l'entreprise VERT LOISIRS située 12 Le Petit Pesle – 44830 BRAINS.

Article 2 : De signer son devis d'un montant de 7 520 € HT.

Article 3 : Le Maire est chargé de l'application de la présente dont ampliation sera effectuée auprès du représentant de l'État.

Article 5 : Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Nantes ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois suivant sa publication sous forme électronique et sa transmission au représentant de l'État.

La Plaine-sur-Mer, le 2 mars 2023

Séverine MARCHAND

Maire



Le Maire,

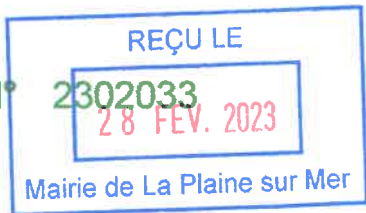
Séverine MARCHAND 1 / 1



12 Le Petit Pesle - 44830 BRAINS
 Tél / Fax : 02 40 32 68 52
 FR 134 11 245 145 000 15
 APE 014B

- Entretien
- Taille
- Tonte
- Plantations
- Engazonnement
- Labour
- Travaux agricoles
- Fauchage
- Récolte fourrage
- Défrichage
- Broyage
- Broyage forestier

Devis N°



2302033

MAIRIE DE LA PLAINE-SUR-MER
RUE DE BERNIER
44770 LA PLAINE-SUR-MER

Brains, le 25/02/2023

Désignation	Quantité	P.U. HT €	Montant HT €
TAILLE DE HAIES ET BROUAGE DE BORD DE ROUTES			
Chantier vu avec M. Davoust Nicolas, responsable Pôle Espace Public			
Passage du broyeur à bras pour taille de haies Passage du broyeur pour bord de routes	10,00	720,00	7 200,00
Temps à passer: 10 jours			
Déplacement aller: 1 Déplacement retour: 1	2,00	160,00	320,00

Remarque :

TOTAL HT 7 520,00 €
TVA 20 % 1 504,00 €
TOTAL TTC 9 024,00 €
ACOMPTE €
NET A PAYER 9 024,00 €

*Veillez me retourner un exemplaire daté et signé avec la mention manuscrite "Bon pour accord".
 Restant à votre entière disposition pour tous renseignements.*

Acceptant le règlement des sommes dues par chèque libellé à son nom en sa qualité de membre d'un centre
 Pénalités pour retard de paiements. 3 fois le taux d'intérêt légal sur les sommes dues.
 Escompte 0% sur règlement anticipé. Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paye

Le Maire, ition fiscale.

AR-Sous-Préfecture de Saint Nazaire

Acte certifié exécutoire



Le Maire,

Séverine MARCHAND

Séverine MARCHAND

044-214401267-20230306-1-AU

Réception par le Sous-Préfet : 06-03-2023

Publication le : 06-03-2023